

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

ENQUETE SUR LE COMMERCE EXTERIEUR NON ENREGISTRE (ECENE)

Résultats du premier passage





PLAN DE PRESENTATION

- ▶ I- Introduction
- II- Objectifs, résultats attendus et champ
- III- Outils de collecte
- IV- Déroulement de la collecte des données
- V- Problèmes liés à la collecte des données
- VI- Traitement des données
- VII Principaux résultats
- VIII- Conclusions et recommandations



I- Introduction

- La plupart des statistiques officielles utilisées pour présenter les caractéristiques du Commerce Extérieur du Bénin n'intègrent pas les données du commerce extérieur non enregistré au cordon douanier alors qu'il est très important selon différentes études réalisées (2000).
- Les seules statistiques officielles (comptes nationaux) qui l'intègrent sont limitées à un niveau global et à quelques produits (riz, produits pétroliers, viandes et abats comestibles)
- Les études réalisées et des différentes méthodologies développées pour estimer les différents flux des statistiques du commerce extérieur du Bénin ont recommandé que l'INS doit réaliser une enquête sur le commerce non enregistré et les circuits commerciaux



II- Objectifs, résultats attendus et champ

II-1 Objectif général

Evaluer le commerce extérieur non enregistré afin que les statistiques économiques élaborées rendent mieux compte de l'évolution de la situation de l'économie nationale.



II- Objectifs, résultats attendus et champ (Suite)

II-2 Objectifs spécifiques

- •Identifier les points de passage informels de marchandises au niveau des frontières ;
- •Identifier tous les circuits informels de commerce international de marchandises au niveau de la sous-région ouest africaine ;
- •Disposer les données chiffrées liées aux transactions informelles ;
- •Contribuer à une meilleure évaluation du PIB (Produit Intérieur Brut) et des statistiques de la Balance des Paiements ;
- •Mesurer l'emploi et le revenu chez les acteurs de ce commerce



II- Objectifs, résultats attendus et champ (Suite)

II-3 Résultats attendus

- Les principaux points de passage informels de marchandises au niveau des communes frontalières (zones d'enquête) sont identifiés et mis à jour ;
- ➤Tous les circuits informels de commerce international de marchandises du Bénin avec les autres pays de la CEDEAO sont connus ;
- ➤Le commerce non enregistré avec les autres pays notamment les pays limitrophes et surtout avec le Nigéria est évalué ;
- L'estimation de la contribution du commerce au Produit Intérieur Brut (PIB) est améliorée.



II- Objectifs, résultats attendus et champ (Suite et fin)

II-4 Champ

- Le commerce extérieur non enregistré peut revêtir trois formes :
- ➤ (i) La contrebande ;
- > (ii) Les transactions non enregistrés du fait de l'absence des postes de douane ;
- ➤ (iii) Les transactions non enregistrés au niveau même de la douane, en raison de l'application de seuil de déclaration ou du phénomène de fractionnement des marchandises de l'autre côté de la frontière.
- Dans le cadre de la présente enquête, on s'est limité aux deux premières formes.

III- Outils de collecte



- III-1 Concepts et définitions du commerce extérieur
- Les concepts et définitions contenus dans les textes communautaires (CEDEAO et UEMOA) pour l'élaboration des statistiques du commerce extérieur ont été utilisés.
- Toutefois, pour la réexportation informelle, des précisions ont été apportées.
- De façon formelle, la réexportation décrit la sortie d'un territoire statistique de marchandises préalablement importées sous régimes suspensifs.
- Dans le cadre de cette enquête, on s'est basé à la fois sur la nationalité de la marchandise (origine étrangère) et la nationalité/résidence de l'opérateur économique (béninois) pour apprécier s'il s'agit vraiment d'une réexportation.

III- Outils de collecte (Suite)



III-2 Présentation du questionnaire

- Le questionnaire de l'enquête sur le commerce non enregistré comprend quatre sections que sont :
- Section 0 : Identification
- La section 0 permet de rattacher le point de passage au niveau duquel se déroule l'enquête à un département, une région douanière, une commune, une unité douanière et un arrondissement. Les agents de collecte seront positionnés aux points de passage.
- Section 1 : Caractéristiques générales sur le flux
- La section 1 permet d'avoir des informations sur la personne enquêtée, l'entreprise, le mode et le moyen de transport, la nature du flux et le nombre de produits/articles.

III- Concepts et définitions



- III-2 Présentation du questionnaire (Suite et fin)
- Section 2 : Caractéristiques spécifiques sur le flux
- La section 2 administrée autant de fois qu'il y a de produits, permet de saisir d'une part, produit par produit, le colis (nature et nombre), le poids (brut et net), la valeur monétaire, les pays partenaires, les marchés (d'embarquement et de débarquement), les principaux clients/fournisseurs, et de d'apprécier d'autre part, les transactions en termes de périodicité, nombre et rythme.
- Section 3 : Charges d'exploitation
- La section 3 permet de recueillir les informations sur la main d'œuvre et le transport



IV- Déroulement de la collecte des données

- Avant le démarrage de la collecte, il y a eu courant mars 2009, une mission d'actualisation des points de passage frauduleux préalablement identifiés en 2003-2004.
- La collecte des données s'est déroulée du 21 au 27 janvier 2010 au niveau de 150 points de passage.



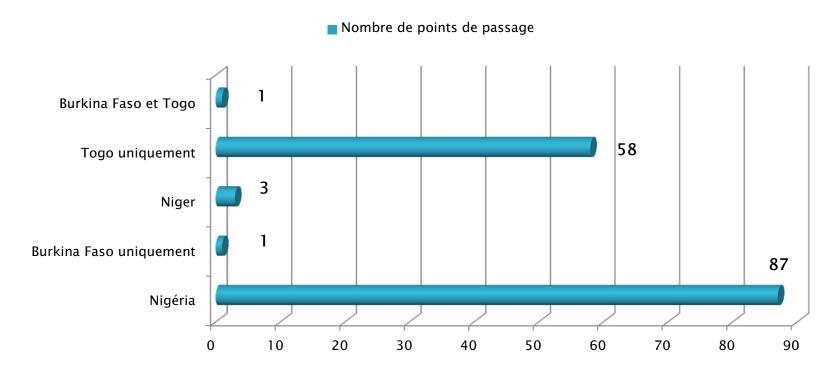
IV- Déroulement de la collecte des données (Suite)

- Au niveau de chaque point, la collecte a été assurée par un à deux agents enquêteurs aidés d'un guide.
- Les guides ont joué un rôle d'intermédiation et de facilitation du contact avec les acteurs du commerce transfrontalier informel, auxquels ils étaient habitués pour la plupart.
- Au total, 225 agents enquêteurs, 150 guides, 12 contrôleurs et 6 superviseurs ont été utilisés.



IV- Déroulement de la collecte des données (Suite)

Répartition géographique des 150 points de passage par débouché sur les pays limitrophes





IV- Déroulement de la collecte des données (Suite et fin)

- Le nombre de points de passage est lié dans une large mesure à la longueur de la frontière terrestre du Bénin avec ses pays limitrophes.
- ▶ En effet, la longueur totale de la frontière du Bénin est de 1 989 km partagés avec le Nigéria (773 km), le Togo (644 km), le Niger (266 km) et le Burkina-Faso (306 km).
- Les points débouchant sur le Nigéria sont donc en tête, suivis des débouchés sur le Togo Les points débouchant sur le Niger et le Burkina-Faso sont du reste en étant encore des débouchés communs par endroits avec le Nigéria et le Togo respectivement.



V- Problèmes liés à la collecte des données

- V-1 Problèmes organisationnels ou administratifs
- La collecte des données a été perturbée par deux événements majeurs à savoir : l'intervention habituelle des douaniers et des policiers dans leur lutte contre la fraude, et la grève des trafiquants de l'autre côté de la frontière (Nigéria).
- Le recours rapide au représentant de la douane au sein du comité de pilotage de l'opération a permis très tôt d'arrêter ces opérations et de continuer sans problème les travaux de terrain.



V- Problèmes liés à la collecte des données (suite)

- V-1 Problèmes organisationnels ou administratifs (suite et fin)
- Les produits pétroliers saisis ont été retournés à leurs propriétaires après échanges entre la police et la supervision technique de l'enquête, favorisant du coup la continuation des opérations et surtout la sécurité des agents de collecte.
- Par ailleurs, les agents enquêteurs ont été déplacés vers un autre point de passage pour pallier la grève des trafiquants.



V- Problèmes liés à la collecte des données (suite)

- V-2 Problèmes et /ou erreurs de remplissage
- ▶ En dehors des problèmes organisationnels, il y a les problèmes liés à l'administration du questionnaire. Ces problèmes portent aussi bien sur les variables de base des statistiques du commerce extérieur (flux, produit, valeur, poids net et/ou quantité) que sur d'autres variables indispensables à l'extrapolation et à l'analyse des données recueillies.
- La nature du flux a été mal appréciée pour certains produits tels que les produits pétroliers pour lesquels il a été marqué « exportation » en lieu et place de « réexportation ». Il en est de même de « transit » consigné à la place de « réexportation ».



V- Problèmes liés à la collecte des données (suite)

- V-2 Problèmes et /ou erreurs de remplissage (suite)
- Le renseignement des produits a connu quelques ratés comme « divers », « produits pétroliers » etc. Les questionnaires concernés ont été mis à l'écart. Le poids et la valeur du produit ont été mal renseignés ou pas du tout. Le poids unitaire du produit a été mentionné à la place du poids total. Il en est de même de la valeur unitaire du produit et de sa valeur totale.
- Les erreurs observées sur les pays ont trait à : la confusion du Bénin aux pays d'origine/destination et pays de provenance/lère destination, la permutation du pays d'origine/destination et du pays de provenance/lère destination, la permutation du marché/lieu d'embarquement et du marché/lieu de débarquement.



V- Problèmes liés à la collecte des données (suite et fin)

- V-2 Problèmes et /ou erreurs de remplissage (suite et fin)
- Par ailleurs, les problèmes rencontrés sur les autres variables indispensables à l'extrapolation et à l'analyse des données recueillies sont :
- La confusion entre le nombre de transactions au cours d'une périodicité donnée (par jour, par semaine, par mois, par trimestre, par semestre, par an) et le nombre de périodes objet de la transaction;
- L'absence de réponse au rythme habituel des transactions au cours de l'année;
- La diversité de remplissage (lié à la transaction, au mois et à l'année) des montants minimum et maximum liés au rythme habituel des transactions au cours de l'année;
- La présence de montant de consommation en carburant et/ou de frais de réparation (y compris les frais de vidange) pour des moyens de transport sans moteur (pousse-pousse, pied, tête).



VI- Traitement des données

- Le traitement des données a été fait en trois étapes :
- 1) la codification et la saisie,
- 2) l'apurement,
- 3) l'affinement de la méthodologie d'extrapolation des données.



VI- Traitement des données

VI-1 Codification et saisie

- La phase de codification a consisté d'abord en un relevé de toutes les modalités au niveau des questions ouvertes importantes sur le questionnaire de l'enquête. Il s'agit notamment du libellé produit, des marchés et/ou lieux d'embarquement et débarquement.
- Tous les libellés des produits collectés au cours de l'enquête ont été relevés, puis mis en correspondance autant que possible avec les libellés existants dans la nomenclature de produits utilisée par les Douanes aux fins de dégager aisément leurs codes.
- Une nomenclature des marchés a été élaborée en tenant compte des pays qui les abritent. Chaque marché a été codé sur quatre (4) positions, les deux premières indiquant le pays et les deux dernières le numéro séquentiel du marché dans ce pays.



- VI−1 Codification et saisie (Suite et fin)
- Les relevés opérés ont permis de disposer d'un package complet de nomenclatures et de codes pour la transcription des réponses obtenues en chiffres aisément reconnaissables et manipulables dans le micro-ordinateur.
- La codification des produits a permis de se rendre compte que le renseignement de certains produits a souffert de détails sur lesquels on n'a pas insisté au cours de la formation des agents enquêteurs. C'est le cas par exemple des produits pharmaceutiques, des vêtements, des bouteilles etc.
- C'est la méthode de la double saisie qui a été utilisée. Elle permet de s'assurer que toutes les erreurs de saisie sont éliminées.



▶ VI-2 Apurement

- Le retour aux questionnaires et l'imputation ont été utilisés pour corriger la plupart des incohérences observées. Des corrections ont été apportées sur les variables suivantes :
- Nature de la personne enquêtée ;
- Forme juridique de l'entreprise ;
- Mode de transport ;
- Moyen de transport ;
- Nationalité de l'entreprise ;
- Pays de résidence de l'entreprise ;
- Nature du flux ;
- Pays d'origine / pays de provenance ;
- Pays de destination ;
- Marchés et/ou lieux d'embarquement et débarquement ;
- Périodicité et nombre de transactions.





VI-3 Affinement de la méthodologie d'extrapolation

L'extrapolation a été faite à partir des variables suivantes :

- La valeur du produit ;
- Le poids net du produit ;
- La périodicité des transactions (par jour, par semaine, par mois, par trimestre, par semestre et par année);
- Le nombre de transactions au cours de cette période ;
- Et le rythme habituel des transactions (aucune activité, minimum, moyen, maximum) au cours des douze mois de l'année.



Méthodologie d'extrapolation

VI-3 Affinement de la méthodologie d'extrapolation (Suite)

Théoriquement, on devait considérer le nombre de jours (360), de semaines (52), de mois (12), de trimestres (4), et de semestres (2) dans l'année commerciale pour procéder à une extrapolation de la valeur observée en sept jours sur toute l'année par addition des valeurs mensuelles. Ainsi :



Méthodologie d'extrapolation

VI-3 Affinement de la méthodologie d'extrapolation (Suite)

Si la périodicité des transactions est journalière (par jour), la valeur mensuelle extrapolée est le produit algébrique de la valeur de la transaction observée ou déclarée, du nombre de transactions par jour et du nombre de jours dans le mois (soit 30).



- VI-3 Affinement de la méthodologie d'extrapolation (Suite)
- Si la périodicité des transactions est hebdomadaire (par semaine), la valeur mensuelle extrapolée est le produit algébrique de la valeur de la transaction observée ou déclarée, du nombre de transactions par semaine et du nombre de semaines dans le mois (soit 52/12 ou 4,3333).



Si la périodicité des transactions est mensuelle (par mois), la valeur mensuelle extrapolée est le produit algébrique de la valeur de la transaction observée ou déclarée et du nombre de transactions par mois.



- VI-3 Affinement de la méthodologie d'extrapolation (Suite)
- Si la périodicité des transactions est trimestrielle (par trimestre), la valeur mensuelle extrapolée est le résultat obtenu en divisant le produit algébrique de la valeur transactionnelle observée ou déclarée et du nombre de transactions par trimestre, par le nombre de mois de présence au cours du trimestre.



- VI-3 Affinement de la méthodologie d'extrapolation (Suite)
- Si la périodicité des transactions est semestrielle (par semestre), la valeur mensuelle extrapolée est le résultat obtenu en divisant le produit algébrique de la valeur transactionnelle observée ou déclarée et du nombre de transactions par semestre, par le nombre de mois de présence au cours du semestre.



- VI-3 Affinement de la méthodologie d'extrapolation (Suite)
- L'application de cette procédure d'estimation s'est heurtée à la diversité des renseignements recueillis sur les montants minimum et maximum au cours des mois de l'année. En effet, on a eu pêle-mêle des montants liés à une seule transaction et des montants mensuels. Il était alors carrément impossible d'utiliser lesdits montants.

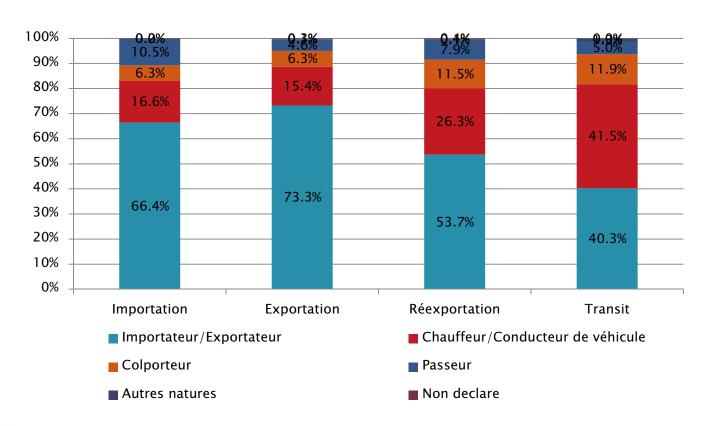


- VI-3 Affinement de la méthodologie d'extrapolation (Suite et fin)
- La méthodologie a été donc légèrement revue en considérant seulement la valeur et le poids net du produit relatifs à la transaction observée. Le rythme mensuel des transactions au cours de l'année a été donc transformé en présence ou absence mensuelle au cours de l'année aux fins de l'addition des valeurs mensuelles pour obtenir la valeur annuelle.

VII- Principaux résultats

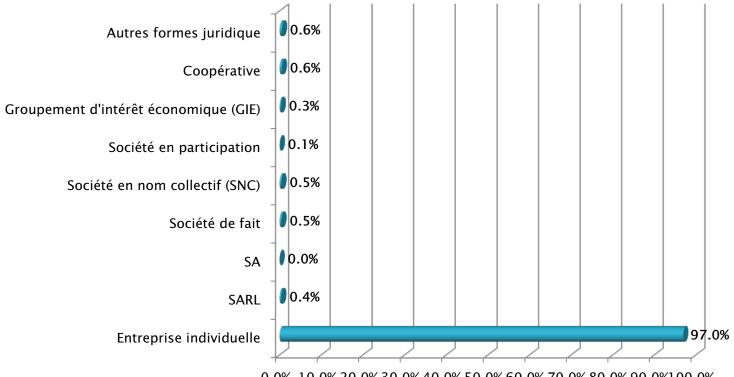


VII-1 Nature de la personne enquêtée selon le type d'opération





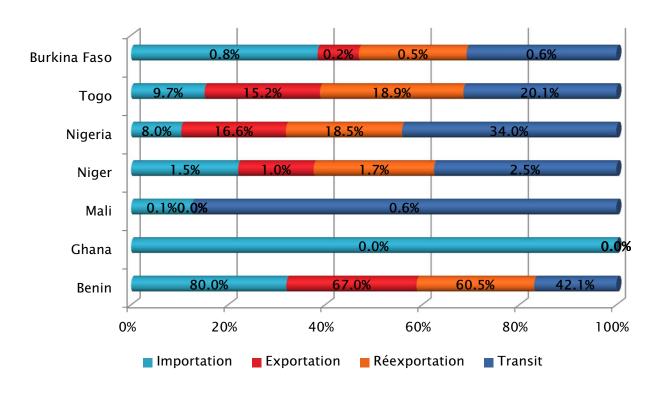
VII-2 Raison sociale /Forme juridique des entreprises opérant dans l'informel



0.0% 10.0% 20.0% 30.0% 40.0% 50.0% 60.0% 70.0% 80.0% 90.0% 100.0%

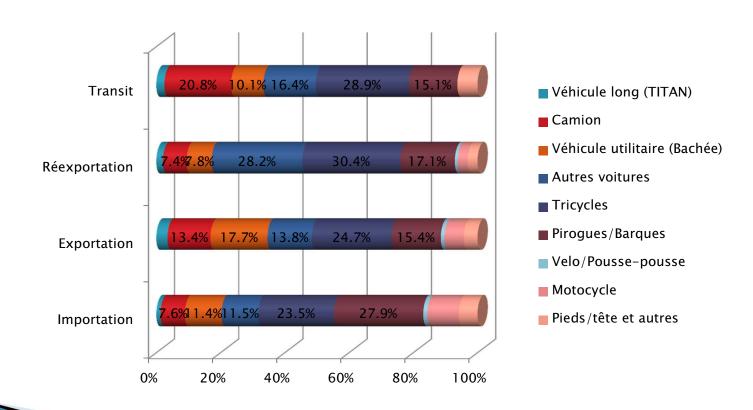


VII-3 Nationalité de l'entreprise par type d'opération





VII-4 Moyen de transport utilisé par type d'opération





Flux	Valeur observée en 7 jours (en millions de FCFA)	Poids net observé en 7 jours		Poids net extrapolé sur un an (en tonne)
Importation	2 545	7 880	416 540	1 164 383
Exportation	785	2 515	105 608	226 952
Réexportation	1 242	2 890	289 098	477 295



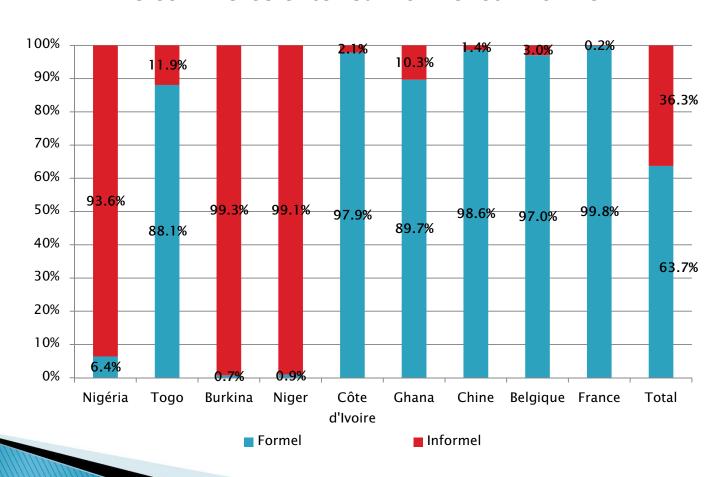
- La valeur des importations en 7 jours est de 2,5 milliards de francs CFA avec un volume de 7.880 tonnes.
- Les exportations sont évaluées à 0,8 milliards de francs CFA pour un volume de 2.515 tonnes.
- Les produits réexportés sont évalués à 1,2 milliards de francs CFA avec un volume de 2.890 tonnes



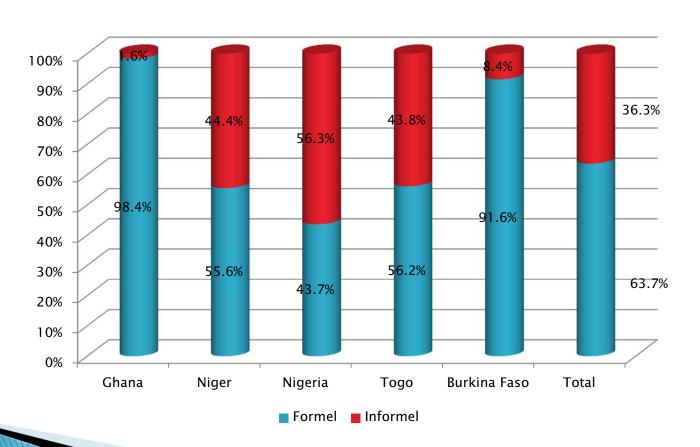
- La valeur extrapolée sur un an des importations est estimée à 416,5 milliards de francs CFA
- La valeur extrapolée sur un an des exportations est de 105,6 milliards de francs CFA
- La valeur extrapolée sur un an des réexportations est de 289,1 milliards



VII-1. Importations par pays d'origine des produits selon le commerce extérieur formel et informel

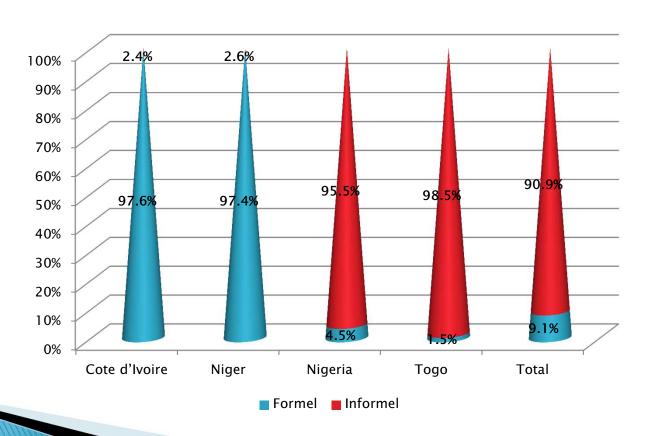


VII-2. Exportations par pays de destination finale selon le commerce extérieur formel et informel





VII-3. Réexportations par pays de destination finale des produits selon le commerce extérieur formel et informel





VIII- Conclusions et recommandations

- Cet exercice aura permis d'avoir une autre image des échanges commerciaux non enregistrés au sein de l'espace CEDEAO/UEMOA à partir du Bénin.
- Cette image mérite d'être portée à la connaissance du public à travers des ateliers de dissémination.
- Enfin, l'analyse des données du premier passage pourra être complétée par des études spécifiques sur les échanges informels du Bénin avec chaque pays limitrophe, notamment le Nigéria.



VIII- Conclusions et recommandations

Au terme des 4 passages trimestriels prévus pour le début, le dispositif sera allégé au fur et à mesure de l'actualisation des zones d'enquête.

En attendant, les experts béninois sont disposés à partager leur expérience avec d'autres pays africains qui souhaitent mettre en place un tel dispositif.



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Samson SOKOU
Chef du Service des Echanges Extérieurs à l'INS du Bénin
ssokou@yahoo.fr; ssokou@insae-bj.org
www.insae-bj.org

